



Résidence ÉCLAIRCIE / Lycée Camille Guérin + Collège Louise Michel / Artiste : Camille Douville

publié le 16/06/2025

Bref retour sur la résidence Éclaircie de Camille Douville au lycée Camille Guérin (Poitiers) et au Collège Louise Michel de Lussac-les-Châteaux.

Descriptif :

Bref retour sur la résidence Éclaircie de Camille Douville au lycée Camille Guérin (Poitiers) et au Collège Louise Michel de Lussac-les-Châteaux.

Dans le cadre du projet "Éclaircie", le lycée Camille Guérin de Poitiers et le Collège Louise Michel de Lussac-les-Châteaux ont accueilli en résidence l'artiste plasticienne [Camille Douville](#), entre mi-avril et fin mai 2025. Cette résidence a donné lieu à une collaboration originale impliquant les élèves du lycée et deux classes de 3^e du collège.



Autel à insectes

Pendant deux journées complètes, les collégiens ont travaillé avec l'artiste autour d'un défi créatif : concevoir des abris pour insectes sans colle, sans peinture, sans clous ni vis. Les matériaux utilisés provenaient essentiellement du jardin situé au fond de la cour du collège : bois, ficelle, éléments naturels ou de récupération. En complément, en salle d'arts plastiques, les élèves ont exploré l'usage de l'argile pour façonner des abris ou réceptacles de petite taille, en respectant la contrainte de ne pas recourir à du fil de fer. Certaines de ces pièces ont été cuites dans les

ateliers de céramique de l'École des Beaux-Arts de Buxerolles.

En amont des ateliers, les élèves du lycée Camille Guérin avaient préparé des livrets de travail. Ces carnets — que tous les élèves ont utilisés — servaient de support de recherche et de création : croquis d'insectes, esquisses d'abris, textes sur le mode de vie des insectes, etc.



Accueil des collégiens. Les carnets de travail

Une restitution du projet a eu lieu au lycée, en présence de **Camille Douville**. Les deux classes de collégiens ont découvert les installations réalisées par les lycéens : trois dispositifs intégrant des plateformes en bois, disposées à différents endroits de l'établissement — sous un préau, dans un espace végétalisé et au pied d'un escalier. Ces structures mettaient en scène un univers miniature, organisé autour d'abris variés et de passerelles visuelles permettant de circuler d'un point à un autre. Les réalisations en argile des collégiens y avaient été intégrées.

Certains élèves du collège avaient également apporté leurs propres abris à insectes, qu'ils ont pu installer sur place, notamment autour de tipis construits le matin même par les lycéens. Un espace collectif s'est ainsi constitué au fil de la journée, enrichi par les contributions spontanées des élèves, qui ont disposé leurs créations selon leur imagination.



installation des autels à insectes.

À l'issue de cette restitution, les collégiens ont complété leurs livrets en classe : photographies des réalisations en cours, images des installations finales, légendes et traces écrites du processus. Un moyen de garder mémoire d'un projet mené à plusieurs mains, entre un lycée urbain et un collège en zone rurale, autour de la création, de

l'environnement et du monde vivant.

Remerciements :

- Mme Sandrine de Brouard, enseignante d'arts plastiques au collège Louise Michel de Lussac-les-Châteaux.
- Mme Viviane Tochon, enseignante d'arts plastiques au lycée Camille Guérin à Poitiers.
- Mme Camille Douville, artiste plasticienne.

Chaque année, les résidences ÉCLAIRCIE permettent d'accueillir en classe des artistes plasticiens pour mener un travail de co-création avec les élèves. L'artiste est indemnisé par la DRAC. Le coût de la résidence est donc très faible pour l'établissement d'accueil (hébergement dans l'établissement, repas). Si vous êtes intéressé-e par ce dispositif pour l'année 2025-2026, contactez G. Bienvenu, conseiller Arts Plastiques à la DAAC : daac.artsplastiques@ac-poitiers.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.